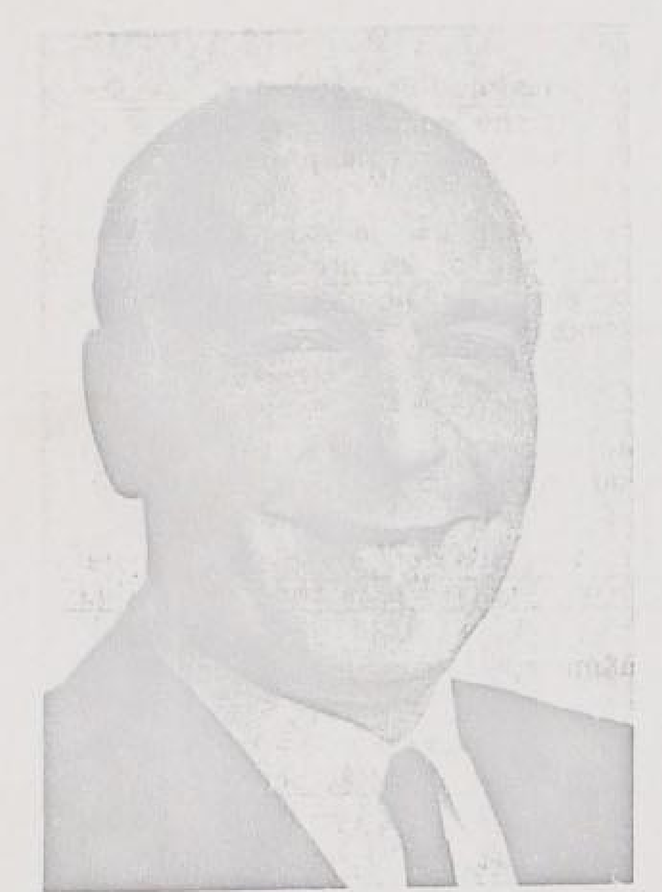
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1968

CIRCONSCRIPTION NEUILLY-PUTEAUX

Candidat National

Présenté par :

L'UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE



Achille PERETTI

DÉPUTÉ SORTANT

Vice-Président de l'Assemblée Nationale.

Préfet en service détaché, Maire de Neuilly-sur-Seine depuis 1947,
Commandeur de la Légion d'Honneur, Compagnon de la Libération,
Croix de Guerre (4 palmes), Officier de la Résistance,
Distinguished Service Order,
Officier de la Couronne Royale de Belgique, Croix de Guerre Belge,
Médaille d'Or de la Légion Américaine...

Suppléant :

Raymond MARCILLAC

Journaliste, Directeur à l'O.R.T.F., Officier de Réserve,
Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire,
Croix de Guerre 1939-1945, Commandeur du Mérite Sportif.

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Depuis 1958, j'ai le grand honneur de vous représenter à l'Assemblée Nationale. Je viens vous demander de vouloir bien me renouveler la confiance que, par trois fois déjà, vous m'avez accordée.

Mon action au Parlement, vous la connaissez : je me suis toujours efforcé de faire triompher les idées de justice sociale, de paix, de liberté et de concorde nationale.

Si la Vᵉ République, qui avait pris une lourde succession et trouvé les « caisses vides », n'a pu tout faire et combler les immenses retards pris avant elle, dans tous les domaines, on ne saurait nier cependant les résultats réels obtenus dans la plupart des secteurs de notre activité.

Aujourd'hui encore, après les heures difficiles que nous avons vécues et les décisions importantes qui ont été prises, en faveur des salariés notamment, l'espoir nous est permis parce que nos réserves monétaires sont les plus abondantes que la France ait connues depuis fort longtemps.

Ma fidélité au Général de Gaulle, ma légitime et nécessaire solidarité avec la majorité — dont j'ai fait et ferai encore partie, si vous y consentez — ne m'ont pas empêché de prendre, quand il le fallait, des positions personnelles, en particulier sur les problèmes de la réforme de la constitution, de l'indemnisation des biens des rapatriés, du plan d'orientation foncière, des économies à réaliser dans certains secteurs au bénéfice du logement et de l'amélioration de la condition des plus déshérités.

Les parlementaires sont les indispensables intermédiaires entre le pouvoir et l'opinion.

Chacun en a pris une meilleure conscience, alors que l'émeute insurrectionnelle grondait dans nos rues. Elle faillit triompher de la légalité républicaine et emporter du même coup avec elle nos libertés traditionnelles et ruiner notre économie.

De ce fait, les élections auxquelles vous vous devez de prendre part massivement, revêtent une importance exceptionnelle. Elles constituent la voie démocratique et constitutionnelle offerte aux citoyens pour fixer le choix d'une politique et donner au gouvernement les moyens de la réaliser. Le sort du pays, celui de la République, le vôtre, sont entre vos mains. Il vous appartiendra de dire si vous entendez que les drapeaux, noir ou rouge, remplacent demain nos couleurs aux frontons de nos édifices , si vous voulez que le parti communiste, avec ou sans otages, instaure un régime totalitaire en France.

Il vous reviendra de vous prononcer entre l'anarchie et l'ordre, entre la dictature et la liberté.

Mais l'ordre, la liberté, doivent s'accompagner de réformes dont la nécessité a été démontrée.

Les récents mouvements de notre jeunesse, inquiète de l'avenir, ont surpris et frappé tout le monde par leur soudaineté, leur violence et leur force.

Si l'on doit regretter certains excès, commis, au demeurant, par une minorité agissante et déterminée, **on ne saurait ignorer le besoin urgent de rénover l'enseignement et de reconstruire, de fond en comble, une Université sclérosée et dépassée, malgré les considérables crédits mis à sa disposition.**

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Les grèves ont démontré l'existence d'un malaise social plus profond qu'on ne le supposait. **Elles ont aussi témoigné de la maturité et de la sagesse de l'immense majorité des ouvriers. Ils ont compris, en effet, les dangers de l'agitation et du désordre.**

« L'Etat patron » et les employeurs doivent être soucieux d'une coopération plus étroite avec leurs employés, afin d'aboutir à un meilleur rendement de nature à assurer, en définitive, à chacun, la juste rétribution de ses apports, de sa participation, de ses efforts.

La menace réelle de l'inflation et de la faillite doit nous mettre en garde contre le risque d'une course entre les salaires et les prix, qui annulerait bien vite les avantages acquis et mettrait le pays dans l'impossibilité de faire face à une concurrence internationale déjà difficile.

La nécessité demeure d'assurer le maintien d'un large secteur dévolu aux petites et moyennes entreprises, ainsi qu'une adaptation de l'artisanat et du commerce aux exigences du progrès.

La poursuite d'une décentralisation et d'une déconcentration des pouvoirs, une réforme de notre administration, insuffisamment adaptée aux conditions de la vie moderne, sont indispensables pour faciliter le **bon fonctionnement des collectivités locales et la vie quotidienne des administrés.**

Sur le plan international, je demeure convaincu que la fidélité à nos alliés traditionnels et à nos amitiés séculaires doit rester le fondement d'une politique orientée vers la recherche constante, avec tous les pays, des moyens propres à aboutir à une paix juste et durable qui, seule, peut assurer la prospérité et le progrès social.

Je forme des vœux ardents pour que la crise que nous traversons ne retarde pas la marche vers une Europe unie et fraternelle, élément considérable d'équilibre dans un monde difficile et en profonde mutation.

Seul candidat d'une majorité largement ouverte à tous les nationaux épris de liberté et de justice sociale, j'ai, pour me suppléer, un citoyen de Puteaux que tous vous connaissez :

Raymond MARCILLAC

Il a bien voulu accepter de prendre, à mes côtés, la place de mon amie et collègue, **Marguerite DUPONT-FAUVILLE,** Maire adjoint de Neuilly, qui demeure près de moi dans ce nouveau combat, me continuant ainsi une collaboration longue et précieuse qui lui vaut ma gratitude et mon respect.

Autour de moi, aujourd'hui comme hier, je suis fier et heureux de trouver, une fois de plus, ceux qui, depuis plus de vingt ans, comme Maire, plus de dix ans, comme Député, m'ont apporté leur concours et leur soutien.

D'opinions politiques et d'origines différentes, ils sont animés par le même esprit d'union et de concorde, le même souci d'efficacité.

Dès le 23 juin, si vous le voulez bien, vous pourrez sans plus attendre, en écartant les candidatures dérisoires ou de division, **vous prononcer pour la France, pour la République et ses libertés, pour la paix et le progrès social,**

Contre le désordre, l'anarchie **et la dictature.**

VU, LES CANDIDATS

La candidature d'Achille PERETTI et de Raymond MARCILLAC est notamment soutenue par :

L'U.D. Vᵉ R., les Républicains Indépendants, le Centre des Indépendants de Neuilly.

U.D. Vᵉ R. : M. Jean FLEURY, Sénateur, Maire-adjoint, Mme Edwige GORCE-FRANKLIN et M. Emile MARION, Maires-adjoints ; MM. Jean de BUSSAC, Robert CONTI, François LE BITTER, René LECOURT, Jean MARIANI, Pierre MOMMATON, François MONCE, Daniel PEZE, Michel SANS, Conseillers municiaux.

Indépendants : Mme Marguerite DUPONT-FAUVILLE, MM. Emile FRANCESCHINI, Henri SUQUET, André LEROY, Maires-adjoints ; MM. Henry BARON, Louis BARY, Marcel BESLAY, André BOURGEOIS-VOISIN, Charles MELCHIOR de MOLENES, Marcel MORAND, Jean-Jacques POIRIER, Conseillers municipaux.

Union des Républicains du Centre : MM. Georges MARIN, Conseiller municipal, délégué aux sports, Léon BETTINGER, Conseiller municipal.

M.R.P. : M. Raymond ADDA, Maire-adjoint.

M.N.E.L. et sans étiquette : M. Henry PETIT LE BRUN, Conseiller municipal délégué, MM. André DEWAVRIN (alias Colonel PASSY) ; Georges SOLPRAY, Jean-Marc VERNES, Conseillers municipaux.

Les personnalités suivantes : MM. JULIEN, Président du Centre des Indépendants de Neuilly, Dr CAYLA, Etienne GIRARD, Dr THUVIEN : MM. LE BARROIS d'ORGEVAL, M.R.P., Président de l'Union des Consommateurs de Neuilly, Paul JAOCHIM, M.R.P.

A Puteaux : par les 6.796 électeurs qui, dès le premier tour, en mars 1967, votèrent pour Achille PERETTI.

COMMUNIQUÉ DU CENTRE DES INDÉPENDANTS DE NEUILLY-SUR-SEINE

« Dans les circonstances présentes et conscients de la nécessité de l'union la plus large en face du péril commun, les membres du Comité des Indépendants et les Conseilleurs Municipaux Indépendants de Neuilly-sur-Seine tiennent à affirmer une nouvelle fois combien ils apprécient chez **Achille PERETTI** sa fidélité à l'intérêt national, sa pondération et son libéralisme.

« Ils ont pu juger ses indéniables qualités d'administrateur dont les résultats, après plus de vingt ans d'un effort inlassable, apparaissent à tous.

« Telles sont les raisons pour lesquelles ils recommandent à leurs concitoyens de voter dès le premier tour du scrutin pour le Maire de Neuilly-sur-Seine, certains que son succès ne peut que favoriser l'union des Français qu'ils souhaitent ardemment comme plus que jamais nécessaire. »

Imp. Delcambre, Paris

Sciences Po / fonds CEVIPOF